AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (8)ItemJean-Baptiste André Godin au préfet de l'Aisne, 13 novembre 1865

Jean-Baptiste André Godin au préfet de l'Aisne, 13 novembre 1865

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (8)
Collation1 p. (194r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers. Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin au préfet de l'Aisne, 13 novembre 1865, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 02/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45383

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction13 novembre 1865
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
DestinataireCastaing, Georges (1813-1882)
Lieu de destinationLaon (Aisne)

Description

RésuméGodin rappelle au préfet que celui-ci lui avait accordé le 5 juin 1861 l'ouverture au Familistère d'un débit de boissons réservé aux ouvriers de l'usine ; il lui demande de lui accorder une autorisation aux conditions ordinaires attachées aux cafés et estaminets.

NotesMention copiée en haut du folio : « duplicata d'une demande remise à Mr le Maire à Guise le 13 novembre 1865 ».

Mots-clés

Aliments, Économie domestique, Familistère
Personnes citéesBesson, Auguste Désiré (1805-1879)
Notice créée par Équipe du projet FamiliLettres Notice créée le 28/02/2023
Dernière modification le 18/09/2023

Duplinta dine demande remite a Mole Monice de Il saissure de brifit du dipartement Mousium de Grifet grave areale du & juin 1661 dans De boissons with autorisation dans your toutes bund islantes in yether peare pour les interets de que se vincis de fonde similait la wint aux duess outheirs de mon wein Termis loss les horsins de cette cité and dissountie que with pertuition avan graves inionsimiento que su compenso news avantage, marque a yer lon m'ausulu une autorisation en dis an stamilistan dans les wond it wine ordinaires attactuis and cay exterminets dully agree Moneur le bress les dentements de parfonte unasilvestion order les quels for duis of the It